



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE COMPTE RENDU**

*6 mai 2023 – Salle La Missisquoise, Eastman*

### **1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 9 h 20.

Une présentation PowerPoint sert de support à l'assemblée. La présentation sera téléversée dans le site Web de l'APLS à l'intention des membres.

La présidente Hélène Thibault précise que la réunion est enregistrée et que l'enregistrement sera déposé dans le site Web de l'APLS. Elle confirme qu'il y a quorum et ouvre la 49<sup>e</sup> assemblée générale de l'APLS. Elle précise que la réunion de la FondationlacS suivra.

126 membres assistent à la réunion sur place et 43 s'étaient connectés.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **3. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2022 et adoption de la proposition de dispense de lecture**

Le compte rendu de l'assemblée générale annuelle de 2022 est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **4. Rapport de la présidente**

Hélène Thibault

Hélène Thibault fait la lecture de l'ordre du jour, présente les administrateurs et rappelle la mission de l'APLS.

Elle présente ensuite une carte de l'occupation du territoire, livre une mise en contexte du moratoire (RCI) récemment adopté par la municipalité et fait brièvement le point sur le dossier de municipalisation des chemins.

La présidente revient sur les grands dossiers de 2022 et fait le bilan des actions entreprises, et résume les principaux dossiers dont l'Association s'occupera cette année – suivi du RCI, 2<sup>e</sup> voie de sortie de la rue du Lac-des-Sittelles et municipalisation de la rue de l'Impasse du Ruisseau et de la rue des Merisiers.

Elle remercie les bénévoles et les administrateurs sortants pour leur engagement envers l'APLS.

## **5. RAPPORTS DES COMITÉS**

Les responsables de chacun des comités présentent un rapport de leurs activités pour l'année et livrent un aperçu des projets pour l'année qui vient.

### **5.1 Secrétariat**

**Hélène Pâquet**

La secrétaire livre un bref compte rendu des activités du C.A. en cours d'année; 10 réunions régulières ont eu lieu, en plus d'une réunion spéciale. La secrétaire termine son mandat cette année et remercie l'assemblée pour l'expérience que ses deux années à l'APLS lui ont permis de vivre.

### **5.2 Vie communautaire**

**Monique Lacroix**

Monique Lacroix résume les activités de la dernière année et remercie les membres pour leur participation à la Fête des voisins, à l'épluchette et à la Guignolée.

Elle précise que la consultation des membres pour le futur plan d'action est mise sur la plage pour le moment et que son mandat prend fin cette année. Elle remercie les membres et le C.A. et les membres pour leur soutien et leur participation aux activités organisées au fil des années.

### **5.3 Communications**

**Brigitte Baron**

Brigitte Baron passe en revue le travail accompli cette année en matière de communications : plus de 50 communiqués envoyés, mises à jour du site Web, réponses aux questions des membres et mise à jour de la liste d'envoi.

Elle rappelle que les membres trouveront réponse à la plupart de leurs questions dans le site Web de l'APLS, qui est régulièrement mis à jour.

### **5.4 Environnement**

**Robert Leblanc**

Robert Leblanc fait le point sur les travaux réalisés en matière d'environnement en 2022 et sur les actions entreprises pour préserver la santé du lac.

Il précise que les activités de coupe du phragmite et de faucardage des plantes exotiques seront reconduites pour 2023 et livre les grandes lignes des travaux à venir, notamment pour la réfection de certains segments de route, ce qui limitera l'apport en sédiments dans le lac.

Enfin, il mentionne qu'il n'y a à l'heure actuelle aucune présence de moules zébrées dans le lac et rappelle à tous l'importance de bien laver les embarcations provenant d'autres cours d'eau.

Jean-Pierre Banos, responsable adjoint à l'environnement, fait le point sur la santé du lac. Les détails de son intervention et des travaux à venir sont consignés dans la présentation PowerPoint.

### **5.5 Embarcations**

**Claude Drouin**

Claude Drouin rappelle les dates importantes pour les embarcations et les supports et fait le point sur le nombre d'emplacements pour les embarcations et le fonctionnement pour en obtenir.

Il rappelle aussi quelques règles de base pour les pédalos libre-service, la sécurité, les quais et les comportements à adopter profiter du lac en toute sécurité.

Il livre les grandes lignes des résultats de la consultation sur les grandes embarcations, lesquels ont donné lieu à une modification du règlement visant les moteurs électriques et les grandes embarcations. Un *Guide de conduite pour la navigation sur le lac des Sittelles* sera aussi intégré au *Guide du proprio*.

Les modifications proposées et le nouveau règlement qui en découle sont soumis au vote. Deux membres s'opposent à l'adoption. Le nouveau *Règlement sur l'utilisation des moteurs et des embarcations sur le lac des Sittelles* est adopté à la majorité.

ADOPTÉ à la majorité

#### Protection des renseignements personnels

Claude Drouin est aussi responsable des TI pour l'Association et explique brièvement les mesures que l'APLS doit adopter pour se conformer à la nouvelle *Loi 25*.

### **5.6 Chemins et sentiers**

**Louis Lespérance**

Louis Lespérance souligne le succès de la traditionnelle corvée printanière, qui a réuni cette année 70 participants.

Il résume les travaux accomplis en cours d'année et remercie les bénévoles. Il livre les grandes lignes des travaux d'aménagement et d'entretien des sentiers qui auront lieu en 2023, de même que les travaux que la municipalité a annoncés pour l'année qui vient.

Il rappelle les consignes sur les feux à ciel ouvert, qui valent aussi bien pour les feux de camp que les feux dans des foyers extérieurs, et qu'il est interdit de faire brûler des déchets ou des matériaux de construction. Enfin, il précise que les membres doivent s'adresser à la municipalité d'abord pour ce qui concerne l'état des routes, et non à l'APLS.

### **5.7 Propriétés et gros travaux**

**Jean-Yves Collette (par intérim)**

Jean-Yves Collette a remplacé Jean Beauregard en cours d'année et livre le compte rendu des activités liées à l'entretien des espaces communs : terrain de jeu, plateformes de plongée et quais, etc.

En 2023, huit nouvelles tables à pique-nique seront construites et installées sur les plages. Les contrats habituels pour la mise à l'eau et le retrait des quais, l'entretien des toilettes et autres seront renouvelés. Laure Pinto accepte de nouveau d'assumer les fonctions de surveillante des plages.

Le parc des Merisiers, sur la rue du même nom, est le projet le plus important prévu cette année avec la mise en place des jardins communautaires, du terrain de volley-ball et de travaux pour faciliter l'accès au site.

## **6. RAPPORT DES CLUBS**

### **6.1 Pêche**

**Pierre Bissonnette**

### **6.2 Tennis**

**Annie Morin**

Les responsables des clubs livrent un aperçu des activités de l'année et des projets pour 2023, puis présentent leur bilan financier.

## **7. BUDGET**

### **7.1 Rapport de la trésorière**

**Claude Di Stasio**

Après un résumé des résultats financiers pour l'année 2022, corroborant les rapports d'activités présentés par les responsables de l'Association, la trésorière explique la santé financière de l'APLS est stable, mais précaire – elle livre l'état des résultats, des revenus et dépenses et le bilan.

Les états financiers sont adoptés tels que présentés.

**ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ.**

### **7.2 Désignation d'une personne responsable de la validation des états financiers**

La trésorière mentionne le bon travail de collaboration avec François Tourigny qui ne se représente pas. Madame Claude di Stasio est nommée en remplacement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8. RAPPORT DU COMITÉ DE VIGILANCE**

**Hélène Pâquet**

La secrétaire rappelle le mandat de surveillance du comité de vigilance et remercie les trois bénévoles qui en font partie, soit Jean Bourgault, Lily Trachy et Colette Charpentier. Le rapport préparé confirme que le C.A. respecte tous les règlements de gouvernance qui le régissent.

## **10. ÉLECTION DES MEMBRES**

La secrétaire de l'Association explique brièvement que l'appel de candidatures lancé en mars dernier a permis de recruter le juste nombre de candidats pour les postes d'administrateurs à pourvoir.

Les personnes qui ont posé leur candidature comme administrateurs sont donc élus par acclamation et leurs responsabilités seront définies lors de la réunion du C.A. qui suivra l'assemblée générale.

Les administrateurs élus par acclamation sont Brigitte Baron, Céline Chicoine, Jean-Yves Collette, Martin Guèvremont, Sylvie Hamel et Louis Lespérance.

Comme il n'y a pas d'opposition à l'élection par acclamation de ces administrateurs, il n'y aura pas de scrutin.

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 10 h 20.

Des questions sont posées sur les sujets suivants :

- la valeur foncière des plages et des espaces communs (tennis);
- la pêche hivernale;
- présence de plantes aquatiques dans l'étang du Grand-Duc et les algues bleues;
- les chemins abandonnés et leur éventuelle conversion en sentiers;
- la rue des Pimbinas;

## **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée est levée à 11 h 40.